

le risque technologique lié à la présence d'établissements industriels

Un risque industriel majeur est un événement accidentel se produisant sur un site industriel et entraînant des conséquences immédiates graves pour le personnel, les populations avoisinantes, les biens et/ou l'environnement.

Les générateurs de risques sont principalement regroupés en deux familles :

- les industries chimiques ;
- les industries pétrochimiques .

Ces établissements sont des établissements fixes qui produisent, utilisent ou stockent des produits répertoriés dans une nomenclature spécifique.

Par ailleurs il existe d'autres activités génératrices de risques : les activités de stockage (entrepôts de produits combustibles, toxiques, inflammables ; silos de stockage de céréales ; dépôts d'hydrocarbures ...)

Les principales manifestations du risque industriel sont regroupées sous trois typologies d'effets qui peuvent se combiner :

- **les effets thermiques**, liés à une combustion d'un produit inflammable ou à une explosion ;
- **les effets de surpression**, résultant d'une onde de choc (déflagration ou détonation), provoquée par une explosion ;
- **les effets toxiques**, résultant de l'inhalation d'une substance chimique toxique (chlore, ammoniac, phosgène, etc.), suite par exemple à une fuite sur une installation ou à la combustion de produits dégageant des fumées toxiques.

Certains établissements sont dits établissements **SEVESO** à « haut risque », ou encore SEVESO « seuil haut » ou SEVESO « Avec Servitude » (SEVESO AS).

Dans le Var, plusieurs établissements civils et militaires classés SEVESO seuil haut sont présents. Ils donnent lieu à l'établissement de [Plans de Prévention des Risques Technologiques \(PPRT\)](#).

Certains de ces PPRT sont aujourd'hui approuvés tandis que d'autres sont en cours d'élaboration.

La carte des zones susceptibles d'être impactées par un accident généré par ces sites industriels présente les enveloppes des PPRT approuvés ainsi que les zones d'étude des PPRT en cours d'élaboration.

Délimitation des zones soumises à un
risque naturel ou technologique prévisible
en application de l'article
R.443-9 du code de l'urbanisme

RISQUES INDUSTRIELS

Cette carte est indissociable de sa notice d'accompagnement

Vu pour être annexé à
l'arrêté préfectoral
en date du 2 NOV. 2017

Le préfet,
Jean-François VIDELAINE

Direction
Départementale
des Territoires
et de la Mer
VAR
Service Aménagement
Durable
Bureau Risques

SEPTEMBRE 2017
Sources: DREAL PACA-
CONTROLE GENERAL ARMEES
Fond: IGN 2017 © SCAN25

LEGENDE

- Limite communale
- Périmètres des PPRT approuvés
- Périmètres des PPRT à l'étude

